

À qui s'adresse-telle ?

À tout professionnel en démarche de développement durable (agriculteurs, paysagistes, accompagnateurs et gestionnaires de jardins partagés, porteurs de projets de développement durable, etc.)

Quels en sont les prérequis ?

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation axée autour d'une méthodologie de travail

Quelle est la durée de la formation ?

Elle comprend 14 heures de formation théoriques et pratiques, réparties sur 2 jours :

du 05/10/2019 à 09 h au 06/10/2019 à 17 h

Quels en sont le suivi et l'évaluation ?

- Questionnaires préalables d'évaluation du niveau et des attentes
- Exercice permettant les mises en situation
 - Étude de cas concret et présentation orale
- Exercice écrit d'évaluation des acquis
- Questionnaire d'évaluation postformation (+4mois)

Plus d'informations?

formation@lairdespichoulis.fr 07.82.68.98.07

La permaculture permet une démarche de développement durable profonde à travers une méthode qui invite à créer des connexions entre les différents domaines techniques d'un système. Cette démarche d'interconnexion des éléments permet d'assurer une certaine résilience aux systèmes créés ou ayant montré des dysfonctionnements.

|| Objectifs et débouchés ||

Toute conception de projet demande une maîtrise méthodique et technique, les projets permaculturels ont la particularité d'être conçus méthodiquement selon 13 principes qui permettront aussi d'assurer la mise en œuvre et la maintenance du projet dans le temps.

Les objectifs de la formation sont de :

- Connaître et savoir appliquer les 13 principes de conception en permaculture ;
- Connaître la méthode de conception (design) et de maintenance de systèmes ;
- Savoir utiliser les outils essentiels de la méthode de conception permaculturelle ;
- Identifier les domaines techniques à approfondir au regard d'un projet, le cas échéant.

|| <u>Programme de la formation</u> ||

Module 1 – La démarche de projet permaculturel - 4 h 00

- Présentations, temps d'échange et frise historique de la permaculture
- La définition de la permaculture
- Les champs d'application de systèmes permaculturels

Module 2 – Les principes et la méthode permaculturelle - 10 h 00

- L'éthique de la permaculture : le cadre établi naturellement
- L'observation : à l'école de la nature pour comprendre les 13 principes
- Présentation des la méthode OBREDIMO
- Les 3 points de vigilance que sont les ressources, les énergies et le temps
- Les outils essentiels : grille Paste, échelle de Yeomans, analyse des éléments
- Comment approfondir ses connaissances et perfectionner sa méthodologie

 $L'air\ des\ pichoulis-1273\ rue\ de\ la\ rosière\ 59147\ HERRIN-N^{\circ}\ Siret: 817\ 959\ 562\ 000\ 15-N^{\circ}\ activit\'e: 32590971159$

Initiation à la conception permaculturelle

|| Moyens de la formation ||

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Notre enseignement a été travaillé pour répondre à une majorité de profils, grâce aux divers supports pédagogiques intégrés à nos sites de formation. Cette formation est conçue pour que l'acquisition de savoirs soit accompagnée par les formateurs, à travers des présentations théoriques, des exercices pratiques et une étude de cas concret. Ce projet support sert de fil conducteur à chacun, pour découvrir et appliquer la méthode et les principes de conception en permaculture. Chaque étape de formation est rythmée par un retour individuel puis collectif sur le travail effectué.

La formation se déroule :

- en partie en salle;
- en partie sur l'un des éco-lieux conçus avec la méthode permaculturelle ;
- en partie sur un terrain non aménagé, support d'exercice.

Elle est composée :

- d'exposés théoriques (vidéoprojecteur et paperbord) ;
- d'une visite de site ;
- d'une étude de cas concret ;
- d'exercices pratiques ;
- d'une évaluation individuelle des acquis et de la qualité de la formation.

A l'entrée en formation, un **livret pédagogique** permettant une prise de note agile à travers les différents modules est fourni.

Formation animée par **deux formateurs expérimentés** en permaculture appliquée, en gestion humaine et en techniques agroécologiques.

Sanction de la formation : à l'issue de la formation, une attestation d'assiduité sera remise aux participant afin de prouver le suivi des différents modules du programme